

Adhésion Association Familles Rurales

Adhésion obligatoire et à rendre avec le dossier d'inscription périscolaire
si vous utilisez l'un des services suivants : Accueil de Loisirs (mercredis et/ou vacances), Cantine

Le montant de la carte d'adhérent (familiale) Familles Rurales s'élève à 32,00 €.

La facture vous parviendra en début d'année prochaine (avec encaissement du chèque à la même période).

Quelle que soit l'association choisie, vous pouvez bénéficier des services des 2 associations.

Votre adhésion annuelle est familiale et nationale : elle permet à tous les membres de votre foyer de participer à l'ensemble des événements proposés par le Réseau Familles Rurales.

Je souhaite adhérer à l'association (affiliée à la Fédération départementale de la Loire) :

--- CHOISIR UNE SEULE ASSOCIATION ! ---



**Familles
rurales**
Vivre mieux !

ASSOCIATION DE
ST-CRISTO-EN-JAREZ
VALFLEURY



ASSOCIATION DE
JAREZ-EN-LYONNAIS

Familles Rurales Saint Christo Valfleury

Le Lavoir

Accueil de Loisirs, Pôle Jeunes, PMN, FabLab ...

Familles Rurales Jarez en Lyonnais

Cantine, portage de repas

Conjoint 1 : Monsieur Madame Autre

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Tél :

E-mail :

Conjoint 2 : Monsieur Madame Autre

NOM :

Prénom :

Date de naissance :

Tél :

E-mail :

Adresse :

Code postal : **Commune :**

Situation de famille : Marié(e)s Pacsé(e)s Vie maritale Séparé(e) Divorcé(e)
 Célibataire Veuf(ve)

Régime social : Conjoint 1 : Général Spécial MSA Autre Inconnu

Conjoint 2 : Général Spécial MSA Autre Inconnu

Enfants :

NOM : | | |

Prénom : | | |

Date de naissance : | | |

Nombre d'enfant(s) handicapé(s) majeur(s) :

Activités des conjoints :

Conjoint 1 Conjoint 2

- Parent au foyer
- Demandeur d'emploi
- Profession libérale
- Salarié agricole
- Ouvrier
- Enseignant
- Fonctionnaire territorial
- Employé
- Commerçant

Conjoint 1 Conjoint 2

- Retraité
- Cadre
- Exploitant agricole
- Etudiant
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire hospitalier
- Artisan
- Chef d'entreprise

J'accepte de recevoir les offres et/ou informations Familles Rurales par voie électronique :